

Sans tabac

L'année 2007 fera date dans l'histoire de la santé publique avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} février, de l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif. Mesure qui sera étendue, le 1^{er} janvier 2008, aux cafés, hôtels, restaurants et discothèques.

Le premier succès de cet acte fort en faveur de la santé réside dans la très large acceptation de la mesure, y compris par les fumeurs, qui y trouvent une motivation supplémentaire pour l'arrêt. Les différentes campagnes grand public – télévision, radio, site www.tabac-info-service.fr – mises en place par l'Inpes autour des mesures d'interdiction ont joué un rôle important dans cette acceptation collective et ces évolutions comportementales. Les professionnels de santé ont aussi fait l'objet d'une campagne de mobilisation rappelant, entre autres, l'importance du dialogue avec le patient sur la consommation du tabac. Bien sûr, la mobilisation continue et, à l'occasion de la journée mondiale sans tabac du 31 mai, nous mettons un ensemble de supports d'information à la disposition des têtes de réseaux : trois affiches avec la mention "Ce lieu est désormais non-fumeur" représentant une *entreprise*, un *établissement de santé*, un *établissement scolaire* ; douze dépliants d'information sur le tabac, en cours de réédition. Ces documents seront utiles, je l'espère, à l'ensemble des acteurs de la lutte contre le tabagisme pour mener leurs actions et relayer l'information auprès du grand public.

Philippe Lamoureux
Directeur général

ÉVÉNEMENT Les Français et le Programme national nutrition-santé

À la demande de l'Inpes, l'institut BVA a mené, à la fin de l'année dernière, deux études¹ sur la perception du Programme national nutrition-santé (PNNS) par les Français.



Lancé en 2001 par les pouvoirs publics, ce programme sensibilise la population à l'importance d'une alimentation et d'une activité physique favorables à la santé. L'une de ses principales missions est de concevoir et réaliser tous les supports d'information en direction du grand public et des professionnels. Les deux études réalisées par BVA renseignent sur la perception des messages de prévention diffusés dans le cadre de ce programme.

Une notoriété croissante

La première étude, menée en face-à-face, porte plus précisément sur la notoriété globale du dispositif de communication accompagnant le Programme national nutrition-santé : guides nutrition, logo et repères de consommation. Le niveau de connaissance des Français pour certains de ces paramètres progresse de façon significative par rapport à l'enquête réalisée en 2005. En ce qui concerne les guides d'information sur la nutrition publiés par l'Inpes, 17 % des personnes interrogées en connaissent au moins un, essentiellement par le biais des professionnels de santé. Par ailleurs, les réponses indiquent une meilleure reconnaissance du logo (25 % contre 19 % en 2005). Ce dernier est associé de plus en plus nettement au ministère de la Santé et des Solidarités (44 % contre 35 % en 2005). En revanche, on

note une maîtrise nuancée des repères nutritionnels : "au moins 30 minutes de marche rapide par jour" et "viandes et poissons une à deux fois par jour" sont les plus cités. Parmi les personnes interrogées, 91 % connaissent le premier contre 83 % en 2004 et 71 % le second. Si le repère "au moins 5 fruits et légumes par jour" est de mieux en mieux assimilé (47 % des personnes interrogées citent le bon repère en 2006, contre 36 % en 2005), les besoins en produits laitiers et féculents sont sous-estimés par une grande majorité de répondants. Ainsi, le repère "produits laitiers 3 fois par jour", est connu de 29 % des personnes interrogées et le conseil de consommer des "féculents à chaque repas selon l'appétit" de 12 %.

Délivrer le bon message

La seconde étude, réalisée par téléphone, est un pré-test consacré plus spécifiquement à la perception des quatre messages sanitaires qui accompagnent désormais les publicités alimentaires. Les 1 000 personnes interrogées se sont exprimées sur la compréhension et l'acceptabilité des messages, avant que ceux-ci soient accolés sous les publicités. Les quatre conseils² suscitent une forte adhésion : plus de 60 % des répondants sont tout à fait d'accord avec chacun d'entre eux. Ils sont jugés clairs, compréhensibles, faciles à retenir (pour 96 % des sondés), aisément applicables (85 %) et efficaces pour inciter à protéger sa santé (84 %). L'enquête révèle cependant que la formule "Pour votre santé, mangez au moins 5 fruits et légumes par jour" peut faire l'objet d'une interprétation erronée. En effet, un quart des personnes interrogées (26 %) comprennent qu'il est recommandé de consommer dix portions de fruits et légumes au lieu des cinq. En revanche, la quasi-totalité des répondants (91 %) se sont déclarés favorables à l'insertion de ces recommandations sous les publicités et 70 % estiment même que cette mesure peut devenir une source de réflexion sur leur propre alimentation.

1. À partir d'un échantillon national représentatif de la population vivant en France âgée de 15 ans et + (méthode des quotas : sexe, âge, CSP du chef de famille après stratification par région et catégorie d'agglomération).

2. "Pour votre santé, mangez au moins 5 fruits et légumes par jour", "Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé", "Pour votre santé pratiquez une activité physique régulière" et "Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas".



▶▶ TROIS QUESTIONS À MICHEL CHAULIAC¹

→ Quels enseignements tirez-vous des deux études sur la notoriété du PNNS et sur la perception des messages sanitaires ?

Les résultats sont très encourageants et révèlent une évolution favorable. La progression de la notoriété du logo et la reconnaissance croissante des différents outils de communication donnent au PNNS une meilleure visibilité et une cohérence accrue. Cette bonne identification constitue un atout majeur dans un secteur de l'alimentation caractérisé par la très grande diversité des acteurs présents : médias, professionnels de santé, industriels, grande distribution, associations de consommateurs, gourous divers... En effet, la multiplicité des intervenants – aux messages parfois contradictoires et sans validation scientifique suffisante – entraîne une grande confusion pour le public.

→ Le bilan de la mise en œuvre du PNNS est-il satisfaisant ?

Le fait marquant est sans conteste la très forte mobilisation des professionnels de la prévention et de l'éducation à la santé, des représentants du secteur associatif et du corps médical. Cette implication s'est traduite par la présence de la nutrition comme thème récurrent dans les programmes régionaux de santé publique et la multiplication des projets menés à l'échelle locale. Cependant, la mise en œuvre du PNNS rencontre quelques difficultés. La plus importante est certainement d'atteindre les publics défavorisés et de rendre cohérents les messages sanitaires reçus. Pour en savoir plus sur l'évolution des comportements alimen-

taires et l'impact des messages de prévention, il faudra attendre les résultats de la deuxième vague de l'étude individuelle nationale des consommations alimentaires (Inca2) réalisée par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments et de l'étude nationale nutrition santé (Enns) menée par l'Institut de veille sanitaire. Leur publication est prévue au mois de novembre.

→ Quels sont les objectifs du PNNS 2 lancé au début de l'année ?

Si les objectifs du PNNS restent identiques, les stratégies évoluent : l'un des axes porte sur le renforcement de l'éducation et de la formation. Cela passe notamment par le développement d'actions spécifiques dans les programmes décidés par les groupements régionaux de santé publique. Un autre axe majeur vise à agir sur la qualité de l'offre nutritionnelle et la façon de la commercialiser. Dans ce domaine, l'élaboration d'un référentiel permettant aux acteurs économiques de proposer des chartes d'engagement volontaire a déjà été réalisée. Une autre priorité concerne l'amélioration de l'accueil des personnes obèses dans les établissements de santé. Enfin, la prise en charge du phénomène de dénutrition, qui touche notamment les personnes âgées vivant à domicile ou en établissement et les personnes souffrant de certaines pathologies, doit être améliorée.

1. Médecin, responsable du PNNS à la Direction générale de la santé (DGS) du ministère de la Santé et des Solidarités.

THÉMA Vaccination : cinq régions se mobilisent

DU 16 AU 22 AVRIL 2007, CINQ RÉGIONS FRANÇAISES – AUVERGNE, FRANCHE-COMTÉ, LANGUEDOC-ROUSSILLON, ÎLE-DE-FRANCE ET PACA – ONT PARTICIPÉ* À LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION, AVEC UN SEUL ET MÊME OBJECTIF : SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC ET LES PROFESSIONNELS AUX ENJEUX DE LA VACCINATION.

Lancée en 2005 par l'Organisation mondiale de la santé – Europe, la semaine européenne de la vaccination a pour ambition d'améliorer la couverture vaccinale, de réduire les inégalités d'accès à la vaccination et de mieux faire comprendre l'intérêt de la protection individuelle et collective qu'elle apporte. Cette année, 25 pays se sont mobilisés. En France, les cinq régions participantes ont organisé des actions d'information et de sensibilisation via les Groupements régionaux de santé publique.

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS
Depuis 2003, la Franche-Comté organise une semaine régionale de la vaccination. C'est donc en région avertie qu'elle a préparé ses interventions : dès février, elle a diffusé le document de

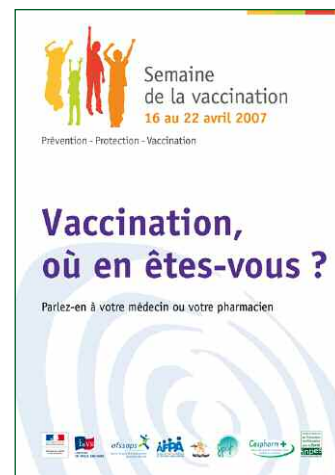
l'Inpes [Vaccination, outil d'éducation du patient destiné aux professionnels de santé](#). L'affiche de la semaine et une brochure de l'Urcam (Union régionale des caisses d'assurance maladie) *Questions-réponses sur la vaccination* ont ensuite été envoyées à 5 000 destinataires. Par ailleurs, tous les pharmaciens ont reçu un dépliant à remettre à chacun de leurs clients. Enfin, le partenariat avec les centres de santé infirmiers a été renforcé, avec l'envoi de l'affiche et la brochure de l'Urcam. Les autres régions (Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Auvergne et Paca) ont adressé des courriers aux professionnels. Médecins, pédiatres et pharmaciens... ont ainsi reçu des dépliants, affiches, ainsi que des bons de commande pour recevoir les [documents édités par l'Inpes](#).

RELAYER LES MESSAGES

Les régions participantes ont opté pour l'affichage dans les lieux publics ou les lieux de santé (mairies, salles d'attente des cabinets médicaux...), sans oublier d'informer les médias locaux : envoi du dossier de presse national et présence dans la presse généraliste et professionnelle pour l'Île-de-France ou encore publication d'encarts dans la presse quotidienne régionale pour les régions Paca et Franche-Comté. Les programmes locaux des stations de radio nationales ont largement relayé l'information : 300 spots diffusés en Paca et quatre messages différents émis plusieurs fois par jour en Franche-Comté. L'Île-de-France s'est distinguée avec la création d'un [site Internet](#) dédié à la semaine de la vaccination. De son côté, la région Languedoc-Roussillon a communiqué auprès de publics ciblés (étudiants, populations exposées ou vulnérables...) et a développé son système d'information et de données.

PLACE À L'INTERACTIVITÉ

Plusieurs régions ont opté pour des rencontres, favorisant ainsi l'échange et le partage de connaissances. À Paris, des professionnels ont participé



à un colloque sur la vaccination des jeunes adultes et sur celle des personnes à risque contre l'hépatite B. Enfin, l'Auvergne a mis l'accent sur l'interactivité, en organisant plusieurs conférences-débats pour le grand public et une table ronde dédiée aux professionnels. Elle présente également – jusqu'au 15 mai – l'exposition itinérante "Planète vaccination", créée en 2006 par la Franche-Comté. ■

*Avec le soutien de l'Inpes et en partenariat avec la Mutualité, l'Association française de pédiatrie ambulatoire, la Société de pathologie infectieuse de langue française, le Cespharm (ordre des pharmaciens), Info vac France, etc.

FOCUS Accidents domestiques : savoir pour prévenir

LES ACCIDENTS DOMESTIQUES SONT LA PREMIÈRE CAUSE DE MORTALITÉ CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE SIX ANS. AFIN D'OPTIMISER SES FUTURES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION, L'INPES A RÉALISÉ UNE ÉTUDE MESURANT LES CONNAISSANCES ET LES COMPORTEMENTS DES PARENTS VIS-À-VIS DES RISQUES D'ACCIDENTS DOMESTIQUES ET DES ÉQUIPEMENTS DE PRÉVENTION PASSIVE.

Du 15 au 23 février dernier, l'Institut BVA a interrogé par téléphone 1 002 parents ayant un enfant âgé de moins de 6 ans. L'analyse des réponses va permettre à l'Inpes de mieux cerner leurs croyances, leurs préoccupations et leurs comportements afin d'adapter au mieux les messages de prévention à diffuser.

Premier résultat : les parents sont très majoritairement (75 %) préoccupés par les risques domestiques encourus par leurs enfants. Les interviewés craignent en premier lieu les chutes (66 %) et les brûlures (53 %), loin devant les intoxications (31 %) et les électrocutions (23 %). En termes de lieux à risque, les

parents citent majoritairement la cuisine et la salle de bains. Parallèlement, la connaissance des équipements de prévention et des gestes visant à prévenir les accidents reste relativement floue : spontanément, les répondants évoquent en moyenne deux gestes de protection, essentiellement contre les brûlures et les intoxications. Les équipements de prévention passive les plus connus sont ceux conçus pour éviter les électrocutions (cache-prises) et les chutes (barrière de sécurité...). Quinze pour cent des parents ne citent aucun équipement et 12 % aucun geste. Ainsi, les chocs, pincements et étouffements semblent moins bien appréhendés.

L'étude révèle une conscience relativement élevée de la responsabilité parentale pour prévenir les accidents. Même si globalement les parents s'estiment bien informés sur les gestes et les équipements de prévention, 66 % d'entre eux souhaitent disposer, via les pouvoirs publics, de plus d'informations sur les accidents domestiques. Ces résultats

confirment l'intérêt d'une information pratiquée sur les gestes de prévention et la nécessité d'une sensibilisation aux risques les moins connus. À ce propos, l'Inpes édite la brochure *Protégez votre enfant des accidents domestiques*, un document qui fera l'objet, au cours des prochains mois, d'une diffusion vers les professionnels relais. ■

L'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS

En moyenne, les parents disposent actuellement de 7,8 équipements de protection parmi une liste de 16.

Les plus utilisés sont :

- les rallonges et prises électriques aux normes,
- la chaise haute et la literie aux normes,
- le tapis de bain antidérapant,
- le thermostat ou thermomètre pour le bain,
- les cache-prises.

À l'inverse, les moins utilisés sont :

- les protège-robinets,
- le détecteur automatique avertisseur de fumée,
- les bloque-ouvertures de fenêtres,
- un extincteur révisé régulièrement,
- les bloque-portes.

DÉCRYPTAGE Piloter la santé en région

CRÉÉ PAR LA LOI DE SANTÉ PUBLIQUE DU 9 AOÛT 2004 RELATIVE À LA POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE, LE GROUPEMENT RÉGIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (GRSP) A POUR MISSION DE METTRE EN ŒUVRE LE PLAN RÉGIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (PRSP). L'INPES PARTICIPE À CES GROUPEMENTS QUI SONT, EN 2007, OPÉRATIONNELS DANS LA QUASI-TOTALITÉ DES RÉGIONS FRANÇAISES.

Constitué sous la forme d'un Groupement d'intérêt public (GIP), chaque Groupement régional de santé publique, présidé par le préfet, associe des représentants de l'État, de l'Inpes, de l'InVS, de l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH), de l'Union régionale des caisses d'assurance maladie (Urcam) et de la Caisse régionale d'assurance maladie (Cram). Les collectivités territoriales (régions, départements, communes ou groupements de communes), qui peuvent également participer au GRSP, y sont très présentes. Chargé de la mise en œuvre du [Plan régional de santé publique](#)

(PRSP), le GRSP arrête les conditions de réalisation des programmes de santé qui le constituent. Il définit la nature et l'échéancier des actions, les modalités de suivi et d'évaluation. Il décide des projets éligibles à un financement de sa part et en fixe le montant. Enfin, il rend compte de son activité et des résultats obtenus à la conférence régionale de santé, qui rassemble des représentants de l'ensemble des acteurs, ainsi que des usagers. Les Groupements régionaux de santé publique sont maintenant opérationnels dans la quasi-totalité des régions françaises. ■

➔ **Un diagnostic régional partagé.** Dans chaque région, les acteurs en charge de la politique de santé, réunis au sein de la Conférence régionale de santé, dressent un état des lieux portant sur la santé de la population, le bilan des actions déjà réalisées et les ressources disponibles : c'est le diagnostic régional partagé. Ce document sert de socle à l'élaboration du Plan régional de santé publique, arrêté par le préfet de région après avis de la Conférence régionale de santé.

➔ **Plan régional : des actions multiples.** Le PRSP définit les objectifs et priorités de santé publique dans la région. Il intègre notamment les programmes nationaux (cancer, santé-environnement, etc.) et le Schéma régional d'éducation pour la santé. La majorité des plans comprend :

- une approche par catégorie de population (périnatalité, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de précarité, etc.),
- une approche par thème : nutrition, santé-environnement, prévention des pathologies (affections cardiovasculaires, sida, maladies chroniques, etc.) et des risques (alcool, tabac, etc.).

➔ **Un conseil d'administration et un comité de programmes.** Le Groupement régional de santé publique est doté d'un conseil d'administration (CA). Pour mettre en œuvre le Plan régional de santé publique, le CA se réunit plusieurs fois par an, notamment pour décider des actions et des programmes financés. En amont, une instance technique intitulée "comité de programmes" instruit les dossiers, assure le lien avec les porteurs de projets et définit les procédures de suivi et d'évaluation des actions.

EN BREF

► Sommeil



La nouvelle édition de *La Santé de l'homme* consacre son dossier central au sommeil. Le magazine confronte notamment les représentations du sommeil en France et au Japon, et rappelle la fonction du sommeil ainsi que ses bienfaits. *La Santé de l'homme* expose également des données chiffrées issues du Baromètre santé 2005 et propose des exemples de programmes d'éducation au sommeil.

- [La dernière édition de *La Santé de l'homme*](#)
- [Le Baromètre santé 2005](#)

► Démarches qualité

L'Inpes a été mandaté pour élaborer un "référentiel qualité" des activités de prévention des associations dans le domaine de la santé. Ce guide permettra de situer les actions réalisées sur une échelle d'évaluation. Afin de pouvoir recenser et comparer les démarches existantes, l'Inpes demande aux associations de lui communiquer les documents relatifs à leur démarche qualité. Par ailleurs, l'Institut leur propose de participer au groupe de travail qui va élaborer la méthodologie du projet et concevoir le guide référentiel.

- [Appel à contribution "Recensement de projets relatifs à des démarches qualité"](#)
- [Appel à participation au groupe de travail "Élaboration d'un référentiel qualité"](#)

► Abonnement en ligne

Les internautes ont désormais la possibilité de s'abonner en ligne aux lettres *Tabac Actualités* (mensuelle) et *Alcool Actualités* (bimestrielle) et d'effectuer des recherches sur leurs contenus. Consultables sur le site de l'Inpes, elles sont accessibles à partir de la page d'accueil, de l'espace presse et des espaces thématiques *Tabac* et *Alcool*.

- [Espace *Alcool Actualités*](#)
- [Espace *Tabac Actualités*](#)

► Vaccination

La brochure *Des réponses à vos questions sur la vaccination*, éditée par l'Inpes, aborde des interrogations aussi diverses que "La vaccination, comment ça marche ?", "La vaccination comporte-t-elle des risques ?", "J'ai pris du retard dans mes vaccinations, va-t-il falloir tout refaire ?", "Pourquoi compte-t-on encore chaque année des décès par tétanos ?", ou encore "Où puis-je me faire vacciner avant un départ en voyage ?".

- [La brochure *Des réponses à vos questions sur la vaccination*](#)

► Documentation

En fin de cursus, les étudiants de l'Institut national des techniques de la documentation choisissent, pour leur travail de synthèse documentaire, des sujets proposés par l'Inpes. Cette année, les étudiants en ont sélectionné huit sur les quinze suggérés. Quelques exemples : l'impact de l'augmentation du prix du tabac selon les revenus, les stratégies marketing des producteurs d'alcool, le rôle des services d'accompagnement de santé à distance...

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS

Tabac actualités

Dans sa nouvelle édition, cette lettre expose les dernières études relatives aux effets du tabagisme passif et aux conséquences du tabagisme sur le sommeil. Au sommaire également, les sevrages difficiles, la campagne d'information et de sensibilisation *Help, pour une vie sans tabac* et l'utilisation de la réalité virtuelle dans l'aide à l'arrêt, avant une intervention thérapeutique cognitivo-comportementale. Enfin, la lettre présente le volet "France" d'une étude internationale, financé et mis en œuvre par l'Inpes en association avec l'Institut national du cancer et l'Office français des drogues et toxicomanies.

RÉÉDITIONS

Éducation à la santé en milieu scolaire

Édité par l'Inpes avec le concours de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), le [guide *Éducation à la santé en milieu scolaire, choisir, élaborer et développer un projet*](#) s'inscrit dans la politique de développement de la prévention et de l'éducation à la santé mise en œuvre par les pouvoirs publics. Sa diffusion dans les écoles et les établissements scolaires répond aux mesures annoncées le 3 janvier dernier par le ministre de la Santé pour renforcer la prévention dans les politiques de santé publique.

Hygiène bucco-dentaire

Destinée aux professionnels de l'éducation et aux enfants, [l'affiche *Comme lui, lavez-vous les dents*](#) est disponible gratuitement sur commande.

Tabagisme

Le [dépliant *Une opération se vit mieux sans tabac*](#) présente les risques de complications liés au tabagisme lors d'une opération chirurgicale et les bénéfices d'un sevrage six à huit semaines avant et après. Il propose le test de *Fagerström* pour mesurer la dépendance physique à la nicotine et oriente vers les structures d'aide à l'arrêt.

Attention aux poux

Agrémenté de dessins et de légendes simples, ce [dépliant](#) destiné aux parents décrit les signes de la présence de poux, indique comment s'en débarrasser et donne des conseils pour ne pas en attraper.

Nutrition

[L'affiche *La santé vient en mangeant et en bougeant*](#) est destinée aux enfants de CE2, CM1 et CM2 et à leurs enseignants. Elle rappelle, sous forme de marelle, les recommandations du PNNS.

J'aime manger, j'aime bouger - Le [guide nutrition pour les ados](#) sensibilise les jeunes (niveau collège) à l'importance de l'alimentation et de l'activité physique. Il délivre conseils et astuces tout en rappelant les repères de consommation.

AGENDA

→ DU 22 AU 24 MAI

Forum Geront-expo, organisé par la Fédération hospitalière de France, à Paris (Porte de Versailles).

→ LE 5 MAI

Colloque Communication et santé, organisé par le Réseau français des villes santé et le Réseau des villes santé francophones belges, à Paris (Palais du Luxembourg).

→ DU 29 AU 31 MAI

8^e rencontres de l'Association périnatalité prévention recherche information, Femmes, addiction, reproduction : prévention, conséquences et prise en charge, à Clermont-Ferrand.

→ LE 31 MAI

Rencontres pluridisciplinaires Hypnose et soins palliatifs, organisées par le Réseau Océane, à Montreuil (93).

→ DU 7 AU 9 JUIN

2^e congrès de la Société d'éducation thérapeutique européenne, Recherche, pratiques et controverses en éducation thérapeutique du patient, à Selva di Fasano (Brindisi, Italie).

→ LE 18 JUIN

Demi-journée d'échanges autour des cancers professionnels, organisée par l'Institut national du cancer et l'Association pour la recherche sur le cancer, avec

la collaboration de la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés, à Paris.

→ DU 25 AU 27 OCTOBRE

Colloque Anthropologie et médecine, Confluences et confrontations dans les domaines de la formation, des soins et de la prévention, organisé par l'Institut de médecine tropicale du service de santé des armées, à Marseille.

inpes
www.inpes.sante.fr

équilibres

Édition : Inpes

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22
www.inpes.sante.fr

Directeur de la publication

Philippe Lamoureux

Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheust,
Anne-Sophie Mélard

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro

Hélène Bourdesol, Annie-Claude Marchand,
Delphine Girard, Jean-Louis Wilquin,
Corinne Delamaire, Fabrice Moreau,
Christine Jestin, Audrey Sitbon.

Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Coordination : Sandrine Cunha

Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : Fotolia

Dépôt légal : mai 2007

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr